

Approbation de frais : Corrain Guilleri

Le Conseil municipal approuve le montant de l'état des frais présenté par Maître Apten, notaire à Nany, relatif à l'achat par la Commune de Lucre d'un terrain sis lieu-dit "La Flandre" Section A n° 251, à M. Guilleri et consort, et s'élevant à 4265 F; s'engage en outre à payer les intérêts à 4% de 23000 F (montant du prix de vente) à courir du 11 Juin 1956, jour de la vente et vote à a double tête sur l'exercice 1956 un crédit de 5000 F à prélever au C. III A. 1.